



**Direction générale de l'enfance
et de la jeunesse**

Avenue de Longemalle 1
1020 Renens

N/Réf. : FCA/abi
021 316 56 51

Renens, le 26 janvier 2025

Promotion de la Session cantonale des jeunes dans les communes

Mesdames les Syndiques, Messieurs les Syndics,
Mesdames les Municipales, Messieurs les Municipaux,

La Session cantonale des jeunes a été instaurée en 2015, à la suite d'une proposition conjointe de la Commission cantonale de jeunes, de la Chambre consultative de la jeunesse et du délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse. L'organisation de cet événement est assurée par l'équipe du délégué cantonal, en collaboration avec un groupe de travail de la Commission de jeunes, s'inspirant du modèle de la Session fédérale des jeunes, en place depuis 1991.

La Session cantonale des jeunes a été formellement confiée au délégué cantonal dans le cadre de la loi vaudoise sur la promotion et le soutien aux activités de jeunesse (art. 5, al. 1 LSAJ). De plus, la LSAJ (art. 9) spécifie, dans les tâches de la Commission de jeunes, le suivi des propositions issues de la Session cantonale des jeunes.

Trente jeunes, âgé-e-s de 14 à 20 ans s'impliquent activement dans la Commission de jeunes du Canton de Vaud et organisent, tous les deux ans, la Session cantonale des jeunes. Cet événement d'envergure cantonale offre à une centaine de jeunes de 14 à 20 ans l'opportunité de débattre sur des thèmes d'actualité et de soumettre des propositions au Grand Conseil par l'intermédiaire de son Président. Pour l'édition 2025, qui se déroulera le week-end des 15 et 16 mars 2025 à Lausanne, les thématiques choisies par les jeunes sont le harcèlement, le système de santé, l'alimentation et le logement pour les jeunes.

Nous menons une campagne de communication pour promouvoir l'événement auprès des jeunes et les inviter à s'inscrire. Nous vous serions reconnaissant-e-s de diffuser ces informations à l'aide de l'affiche en annexe. Pour commander gratuitement des affiches supplémentaires, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : alexandra.bouzidi@vd.ch

Les jeunes peuvent s'inscrire à la Session cantonale des jeunes en remplissant le formulaire en ligne disponible sur le site internet www.cdj-vaud.ch jusqu'au 27 février 2025.

En vous remerciant d'avance de votre précieuse collaboration, nous vous adressons, Mesdames les Syndiques, Messieurs les Syndics, Mesdames les Municipales, Messieurs les Municipaux, nos salutations les meilleures.

Le délégué cantonal à l'enfance et à la
jeunesse

Frédéric Cerchia

La présidente du comité d'organisation de
la Session cantonale des jeunes 2025

Sara Sam